

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11/06/2021

L'assemblée générale ordinaire de notre association s'est tenue le 11/06/2021 - **Salle Ambroise CROIZAT** – 7 avenue de la Concorde à Vigneux-sur-Seine sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée se compose de tous les adhérents à jour de leur cotisation trois mois avant la date de l'Assemblée Générale. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. Le vote par procuration est autorisé, chaque membre pouvant détenir aux plus deux procurations – Titre II – Article 7.

L'Assemblée est présidée par Mme Catherine PIGEON, Présidente de l'association.

Le rôle de secrétaire de séance est tenu par Mme Françoise LANDURÉ.

Mme Véronique PERRET Trésorière, régulièrement convoquée, est présente et a partagé avec la Présidente la lecture des documents et la mise aux votes.

Rappel : l'ensemble des documents a été adressé à chacun des membres en accompagnement des convocations comme le stipule l'article 7 – Titre II du statut.

### **1) Ouverture de l'AG et désignation des scrutateurs**

La Présidente déclare la séance ouverte à 19h55 en précisant que le quorum est atteint avec 14 présents et 13 représentés, soit un total de 27 adhérents sur 34.

Tous les adhérents présents ont participé aux votes car leur adhésion datait de plus de 3 mois.

Martine GILABEL et Daniel CIMIGOTTO ont été désignés comme scrutateurs.

La Présidente a souhaité la bienvenue aux personnes présentes.

Avant de commencer l'ordre du jour, la Présidente a tenu à remercier chaleureusement tous les animateurs qui se sont mobilisés en 2020 pour assurer les marches du samedi matin tout en respectant les différents protocoles liés au COVID-19. Elle y associe aussi Josianne DURAND qui a déménagé dans une autre région. L'association est un des rares clubs adultes à avoir pu maintenir ses sorties en espace public (forêt) parce que le nombre d'animateurs étaient suffisants pour l'effectif grâce à la formation de 2 animatrices supplémentaires : Josianne DURAND et Delphine COUDÉ en septembre 2020. Les animateurs sont applaudis.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

1. Ouverture de l'AG et désignation des scrutateurs
2. Approbation du rapport moral et d'activités 2020
3. Approbation du rapport financier 2020
4. Adoption du montant de la cotisation pour l'année 2021/2022
5. Adoption du montant de la cotisation 2021/2022 pour les initiateurs bénévoles
6. Adoption du budget prévisionnel 2021
7. Election du Président ; vote

8. Modification de l'adresse du siège social de l'association avec publication au JOAFE
9. Questions diverses

Seules peuvent être inscrites à l'ordre du jour et susceptibles de faire l'objet d'un vote, les questions adressées par écrit **avant le 22/05/2021 à la Présidente.**

**2) Approbation du rapport moral et d'activités 2020**

Il a été fait lecture du rapport moral et d'activités par la Présidente. La Secrétaire a mis aux votes ce rapport conformément à l'ordre du jour.

Rapport moral et d'activités 2020 adopté à l'unanimité.

**3) Approbation du rapport financier 2020**

La Trésorière a fait lecture du rapport financier conformément à l'ordre du jour, le rapport financier est mis aux votes par la Secrétaire.

Ce dernier est adopté à l'unanimité.

**4) Adoption de la cotisation 2021/2022**

Vote du maintien de la cotisation 2021/2022 à 100 euros.

Maintien voté à l'unanimité.

**5) Adoption de la cotisation 2021/2022 pour les initiateurs bénévoles**

Avant de passer aux votes, la parole est donnée à Didier PERRET pour une annonce. En effet, ce dernier quitte l'association après 11 ans de services. Il reste disponible pour le secourisme et la découverte du kayak en fin d'année. Didier est applaudi chaudement.

Comme chaque année, la licence et la cotisation restent à la charge de l'association. Cette proposition est soumise aux votes de l'assemblée.

Proposition votée à l'unanimité.

**6) Adoption du budget prévisionnel 2021**

Lecture par la Trésorière du budget prévisionnel. La Secrétaire met aux votes ce budget. L'approbation du budget prévisionnel est adoptée à l'unanimité.

**7) Renouvellement du mandat de Président**

Catherine PIGEON en l'absence de candidat propose de renouveler son mandat de Présidente. Sa candidature est soumise aux votes de l'assemblée par la Secrétaire.

Sa candidature est adoptée à l'unanimité.

**8) Modification de l'adresse du siège sociale de l'association avec publication au JOAFE**

Cette modification est soumise aux votes de l'assemblée par la Secrétaire. Modification adoptée à l'unanimité.

**9) Questions diverses**

Aucune question n'ayant été adressée par courrier la parole est donnée aux présents.

Présidente :

- Dimanche 20 juin 2021 : le Comité Départemental de l'Essonne (91) organise de 10h à 12h à la forêt de La Roche Turpin (91) une séance de découverte gratuite de l'Hébertisme.
- Samedi 26 juin 2021 : remise du diplôme et autres objets à la gagnante de la meilleure assiduité aux marches. Et nous marquerons le départ de Didier PERRET.
- Dimanche 27 juin 2021 : visite du musée des arts forains. Paiement effectué en totalité.

- Philippe CLERBOUT sera formé pour être un nouvel initiateur en remplacement de Didier PERRET.
- 6 bâtons Bungypump seront achetés pour former un nouvel atelier de marche nordique avec renforcement musculaire.
- Samedi 11 septembre 2021 : reprise de la marche en collectif.
- Pour l'instant, pas d'information sur le dossier subvention déposé en Mairie de Vigneux.
- Nouvelles licences arrivées pour la saison 2021/2022. Changement par rapport aux précédentes années : une seule face et vierge de toute inscription des coordonnées des adhérents.

Intervention des membres du bureau

Françoise : un message sera envoyé aux adhérents dont le certificat médical est caduc pour la nouvelle saison 2021/2022.

Interventions des animateurs/trice

Patrick : reprise de la marche en septembre en collectif. Et des ateliers ponctuels seront mis en place.

Philippe ajoute : ateliers par groupe de six, animateur compris : marche dynamique, renforcement musculaire, bungypump... Participation prise en compte selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

samedi 3 juillet 2021 dernière marche à Fontainebleau (25 bosses) avec pique-nique. Un message sera envoyé avant afin de comptabiliser le nombre d'adhérents intéressés par cette sortie.

Delphine : le Bungypump n'est pas un bâton pour une marche de 2h car il est un peu plus lourd. Mais il permet un travail de renforcement musculaire grâce à sa résistance.

Bruno absent c'est la Présidente qui lit le message reçu pour cette A.G. :

Je voudrais dire aux adhérents présents que j'ai apprécié de faire les marches en petits groupes car ça m'a permis de me concentrer un peu plus sur la technique de marche nordique. J'aimerais avoir un petit retour sur les analyses technique après vidéo que j'ai faites pour un certain nombre d'entre eux (Laurence, Daniel C, Philippe L, Françoise L, Catherine Pe, Maryse, Philippe C, Delphine, Noëlla, Bruno C, Sylvaine, Daniel P, Patrick), 2 pas intéressées (Françoise D, Valérie M), savoir si finalement cela les a intéressées.

Que ceux qui n'y ont pas eu droit se rassurent, leur tour viendra. Je suis aussi très content que l'on puisse refaire des marches en grand groupe.

Adhérents : pas de question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h42.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion signé par la Présidente et la Secrétaire.

La Présidente  
Catherine PIGEON

La Secrétaire  
Françoise LANDURÉ